Ligue Île-de-France de Golf

Coupe de la Ligue Île-de-France Messieurs & Dames

Règlement 2019

Clôture des engagements : **27 janvier 2019.**

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

Sur Internet : ***http://xnet.ffgolf.org*** ***au plus tard le 27 janvier 2019.***
Le droit d'inscription est fixé à : 200 € par équipe Dames et **260 €** par équipe Messieurs.
L'inscription doit être confirmée en envoyant la fiche de confirmation avec un chèque en règlement du droit d'inscription **(chèque à l'ordre de la Ligue Île-de-France de Golf).**

2. INSCRIPTION DES JOUEURS

Vous avez jusqu'au **samedi 16 février 2019 minuit** pour inscrire vos joueurs potentiels sur Extranet.

3. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le **Comité de la Coupe de la Ligue Île-de-France** est composé de :

Gilbert VEYRAN, Président de la Commission Sportive de la Ligue
Jean-François MARTY, Responsable des Seniors Île-de-France
Guy BALESTRAT, Arbitre
Frédéric SEMPESKI, Arbitre

Le Comité de l'Épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

4.1. POUR LES CLUBS

- La Coupe de la Ligue est ouverte à tous les golfs de la Ligue Île-de-France avec association sportive affiliée à la ffgolf, ayant un terrain répondant aux critères d'étalonnage et homologué d'au moins 9 trous**. Les clubs devront être à jour de leurs cotisations fédérales et de ligue** au jour de la clôture des inscriptions.
- Chaque club ne pourra engager qu'une équipe masculine et/ou une équipe féminine.
- Le jumelage des clubs est interdit.
- **Le club en s'inscrivant à la Coupe de la Ligue, s'engage à mettre son terrain à la disposition du comité de l'épreuve. Pour chaque équipe engagée, le nombre de matches reçus ne dépassera pas deux.**
- Des clubs d'autres Ligues pourront, sur invitation et en fonction des places disponibles, participer à l'épreuve. Ils devront, pour cela, faire une demande écrite auprès du Comité de l'épreuve.

4.2. POUR LES ÉQUIPIERS

Les équipiers doivent :

- **Être membres permanents et licenciés de l'association sportive** du club qu'ils représentent. Dans le cadre d'une création de licence ou d'un changement de club de licence, celui-ci aura dû intervenir et être enregistré à la ffgolf au plus tard le jour de la clôture des inscriptions des équipiers soit le samedi 16 février 2019 minuit.
  Le nombre de joueurs transférés n'est pas limité pour cette épreuve.
- **Être titulaires de la licence ffgolf de l'année** en cours et **à jour du certificat médical** de non contre-indication à la pratique du golf délivré par un médecin de leur choix valable pour la saison en cours et enregistré à la fédération 7 jours pleins avant le premier tour de la compétition (le samedi 16 février 2019) où si le joueur a fourni un certificat en 2017 ou 2018, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié sous peine de non-participation.
- Répondre aux exigences des règles du **statut amateur**.
- Figurer sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet.

4.3. INDEX PRIS EN COMPTE

L'index pris en compte sera celui à la date de clôture des inscriptions des équipiers soit le 16 février 2019 et figurant sur la liste des joueurs potentiels disponible sur le site de la Ligue Île-de-France (www.liguegolfidf.com) dès le mardi 19 février 2019.

5. CAPITAINE ET PERSONNE AUTORISÉE À DONNER DES CONSEILS

Le capitaine de l'équipe doit être membre et licencié de l'association sportive qu'il représente.
Il doit répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.
Chaque équipe est autorisée à désigner une personne qui pourra donner des conseils aux membres de son équipe, dans les conditions prévues par la Règle 24.4. Par défaut, cette personne est le capitaine de l'équipe.
Si le capitaine est un joueur, pendant qu'il joue, il ne pourra pas donner de conseils à un coéquipier autre que son partenaire (Règle 10.2).
Si la personne désignée n'est pas le capitaine, ce dernier ne pourra pas donner de conseils.
Le donneur de conseil a le même statut qu'un membre d'un camp par rapport à chaque membre de son équipe.

6. FORMULES DE JEU

6.1. ÉQUIPES

- **Pour les Dames** : 25 joueuses potentielles.
  Match-play scratch / 36 trous / 2 foursomes / 5 simples.
- **Pour les Messieurs** : 25 joueurs potentiels.
  Match-play scratch / 36 trous / 3 foursomes / 6 simples.

En cas d'égalité après 18 trous le match est partagé.

En cas d'égalité à l'issue des matches (foursomes et simples) voir § 7-4/égalité.

6.2. HEURES DE DÉPART

- Le premier départ des foursomes aura lieu à **8 h 30.**
- Le premier départ des simples aura lieu à **13 h 00.**
- L'honneur au départ du trou n° 1 sera tiré au sort en présence des deux capitaines et restera valable le matin et l'après-midi.

7. ORDRE DE JEU

La fiche d'ordre de jeu des foursomes et des simples doit être remise par le capitaine au secrétariat du golf d'accueil **au plus tard 15 minutes avant l'heure officielle de départ du premier foursome de son équipe**.
Le capitaine peut modifier la fiche d'ordre de jeu des simples jusqu'à 15 minutes avant l'heure officielle de départ du premier simple de son équipe.
Tout camp en foursome ou en simple, ne jouant pas son match dans l'ordre indiqué par le capitaine de son équipe sur la fiche d'ordre de jeu des simples ou des foursomes perd son match.
Si la fiche d'ordre de jeu n'est pas remise dans le délai imparti, le premier match est perdu, si à l'heure de départ prévue du premier match, la fiche n'est toujours pas remise, le deuxième match sera perdu, et ainsi de suite.
Si la fiche d'ordre de jeu des foursomes et/ou des simples est erronée (les joueurs ne sont pas classés correctement selon leur index arrondi) les joueurs, dont le rang est erroné dans la liste, auront matches perdus, qu'ils soient joués ou non (cela implique un minimum de deux matches perdus) ; le rang sera obligatoirement changé pour respecter l'ordre croissant des index arrondis.
Dans le cas où il y aurait une erreur sur les deux fiches d'ordre de jeu d'un match, si les erreurs concernent le même foursome ou le même simple, alors le foursome ou le simple sera annulé (les points ne sont pas partagés).

Tous les joueurs inscrits sur la feuille d'ordre de jeu doivent figurer sur la liste des joueurs potentiels **sinon la rencontre sera perdue.**

7.1. MATCH PLAY : Foursomes

- **Le capitaine a libre choix de leurs compositions et de l'ordre de jeu des équipiers.**
- Les équipiers joueront selon l'ordre de la fiche « **ordre de jeu des foursomes** » (en annexe) qui sera remise par le capitaine.

7.2. MATCH PLAY : Simples

- **Les équipiers joueront dans l'ordre croissant de leur index arrondi.** À index arrondi égal, libre choix est laissé au capitaine pour l'ordre de jeu. L'index arrondi est celui figurant sur la feuille des joueurs potentiels.
- Les équipiers joueront selon l'ordre de la fiche **« ordre de jeu des simples »** (en annexe) qui aura été remise le matin par le capitaine au secrétariat du golf d'accueil au plus tard 15 minutes avant l'heure officielle de départ du premier foursome de son équipe (fiche modifiable jusqu'à 30 minutes avant l'heure de départ du 1er simple).

7.3. ÉQUIPIERS ABSENTS

Retard d'un joueur: application de la Règle 5-3 – Exception 1)
Un foursome dont l'un des équipiers est forfait ou absent (ou dont les deux équipiers sont forfaits ou absents perd son match et est remplacé par le foursome suivant inscrit sur la feuille d'ordre de jeu des foursomes. L'heure de départ du match non joué est remplacée par l'heure de départ du match suivant.
Si un joueur inscrit sur la feuille d'ordre de jeu des simples est forfait ou absent, il perd son match et est remplacé par le joueur suivant inscrit sur la feuille d'ordre de jeu des simples. L'heure de départ du match non joué est remplacée par l'heure de départ du match suivant.
Les foursomes et les simples forfaits ou absents seront inscrits en dernier sur la feuille de résultats dans la section appropriée.
Exemple: soit 2 équipes A et B, et les joueurs 1,2,3,4,5 dans chaque équipe avec les horaires suivants:
8h30 A1 contre B1, 8h40: A2 contre B2, etc
Si B1 est absent, les matchs deviennent: 8h40: A1 contre B2, 8h50: A2 contre B3, etc
Et sur la dernière ligne de la feuille de match, on aura: A5 gagne par forfait contre B1

Remarque : Les équipiers disqualifiés, forfaits ou absents lors des foursomes restent éligibles pour jouer les simples.

7.4. ÉGALITÉ

En cas d'égalité au terme de la rencontre chaque capitaine constituera un foursome en puisant parmi **les joueurs figurant sur la feuille de match (des foursomes et/ou des simples)** pour repartir en play-off trou par trou. L'honneur de ce play-off sera tiré au sort. L'ordre de jeu des équipiers sera à la discrétion du capitaine.

8. INTEMPÉRIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement des épreuves par équipes est perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les procédures suivantes doivent être suivies :

8.1. CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES

a) Report et forme réduite:

- Si les conditions atmosphériques ne permettent pas de jouer le dimanche prévu (aucun match n'a pu commencer), les rencontres seront disputées le samedi suivant sur le même terrain. Dans ce cas, la **rencontre se déroulera sous forme réduite, c'est-à-dire 1 foursome et 4 simples consécutifs chez les Messieurs et les Dames avec une nouvelle feuille de match et un 1er départ à 8h30.**
- Si les conditions atmosphériques entrainent un **décalage de l'heure du premier départ** (exemple: brouillard) et qu'il y a une probabilité très faible que les rencontres selon la formule normale puissent se terminer, la rencontre débutera le jour même sous forme réduite (voir ci-dessus)

b) En cas d'interruption de jeu, sans reprise possible et fin le jour même, les résultats acquis le resteront (y compris un forfait). **Nota: un match commencé en forme réduite se poursuit en forme réduite.**

- Les foursomes non terminés seront **partagés**
- **Les matchs en simple non terminés sont annulés et** se disputeront la samedi suivant avec une nouvelle fiche "ordre de jeu des simples". Sur cette nouvelle fiche, les matchs terminées ou partagés doivent être retranscrits et la feuille complétée (par les mêmes ou de nouveaux joueurs) - L'ordre croissant des index arrondis s'applique aux seuls nouveaux joueurs. Dans la fiche de résultats, les résultats seront indiqués en mettant les simples éventuellement terminés la semaine précédente en tête et en annotant la raison.

c) **Si les conditions empêchent le déroulement normal des rencontres de plusieurs tours**, le comité de l'épreuve pourra prendre toute décision pour faire face aux difficultés du moment.

8.2. REGLES ET RÈGLES LOCALES : cf règlement Général des épreuves de ligue

- Application des dispositions de la règle 16.3 (Balle enfoncée)
- Application des règles locales fédérales permanentes 2019 et des règles d'hiver locales dans chaque club concerné.
- L'utilisation des voiturettes n'est pas autorisée.

9. REPÈRES DE DÉPARTS

Messieurs :	Repère II	Marques Blanches.
Dames :	Repères IV	Marques Bleues.

10. ORGANISATION DES DÉPARTS

Le Comité de l'épreuve recommande de ne pas faire jouer deux matches en simple dans le même groupe.

11. DÉROULEMENT DES RENCONTRES ET CALENDRIER

11.1. Constitution des Divisions et des Poules

La Coupe de la Ligue se déroulera sous la forme de divisions (dont la composition pour 2019 est indiquée ci-dessous). Un tirage au sort décidera de la composition de deux poules de quatre équipes par division. Les finalistes des divisions seront « tête de Poule »

DIVISION 1 DAMES 2019	DIVISION 2 DAMES 2019
VAL-GRAND	BELLEFONTAINE
SAINT AUBIN	BÉTHEMONT
MEAUX-BOUTIGNY	CERGY
VILLARCEAUX	CHÂTEAU DE CÉLY
BUSSY-GUERMANTES	ISLE ADAM
DOMONT-MONTMORENCY	LA FORTERESSE
LE COUDRAY	MARIVAUX
SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL	MONT GRIFFON

DIVISION 1 MESSIEURS 2019	DIVISION 2 MESSIEURS 2019	DIVISION 3 MESSIEURS 2019
BUSSY-GUERMANTES	ORMESSON	BELLEFONTAINE
OZOIR-LA-FERRIERE	LA FORTERESSE	DISNEY
ISLE ADAM	MEAUX-BOUTIGNY	MARIVAUX
MONT GRIFFON	CERGY	MENNECY CHEVANNES
SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL	CHÂTEAU DE ROCHEFORT	VAL GRAND
ÉTIOLLES	CRÉCY-LA-CHAPELLE	JARDY
CLÉMENT ADER	VILLARCEAUX	CHÂTEAU DE CÉLY
LE COUDRAY	VILLERAY	SAINT-AUBIN

Le tirage au sort des poules aura lieu le mardi 29 janvier 2019 et sera effectué par le Comité de l'épreuve. La ligue devra être informée des éventuelles indisponibilités de parcours avant cette date.

Toutes les rencontres se joueront sur terrain neutre, le lieu des rencontres du 1er tour sera défini par le Comité de l'Épreuve le jour de la réunion des capitaines. Pour les tours suivants, les terrains potentiels seront désignés puis répartis après chaque tour pour les différents matches en tenant compte de l'éloignement des clubs concernés.

En cas d'impossibilité pour le club de recevoir à l'une des dates prévues, merci de le préciser sur la fiche de confirmation d'inscription.

Dans le cas où un des clubs figurant dans les divisions ne n'inscrit pas à l'épreuve, il sera remplacé par le club demi-finaliste de l'année précédente de la division inférieure le mieux classé dans le Challenge des Clubs Île-de-France 2018 ; en cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué. En cas de réinscription l'année suivante, il jouera automatiquement en promotion.

11.2. Déroulement des Divisions

1er tour de poule Dimanche 24 février 2019	2e tour de poule Dimanche 10 mars 2019	3e tour de poule Dimanche 17 mars 2019
Match 1 : **Équipe 1** contre **Équipe 2** Match 2 : **Équipe 3** contre **Équipe 4**	Match 3 : **Vainqueur Match 1** contre **Vainqueur Match 2** Match 4 : **Perdant Match 1** contre **Perdant Match 2** *Le vainqueur du match 3 est 1er de poule et qualifié pour les ½ finales de division.* *Le perdant du match 4 est rétrogradé.*	Match 5 : **Vainqueur Match 4** contre **Perdant Match 3** *Le vainqueur du match 5 est 2e de poule et qualifié pour les ½ finales de division.* *Le perdant est éliminé, mais se maintient.*

Demi-finales de Division Dimanche 24 mars 2019	Finale de division (Demi-finales de Promotion) Dimanche 31 mars 2019
DF 1 : **Premier Poule A** contre **Deuxième Poule B** DF 2 : **Deuxième Poule A** contre **Premier Poule B** *Les équipes finalistes en 2e division et 3e division montent en division supérieure. Les vainqueurs des ½ finales de Promotion montent en division.*	**Finale entre les vainqueurs de DF1 et DF 2**.

11.3. Déroulement des Promotions

Le déroulement des Promotions Messieurs et Dames sera précisé une fois les inscriptions closes. Elles se joueront également sous la forme de poules, aux mêmes dates que les matches des divisions, et auront pour but de faire accéder en divisions deux équipes Messieurs et deux équipes Dames.

12. PRIX

Les équipes gagnantes et finalistes de chaque division (Messieurs et Dames) seront récompensées par un souvenir qui restera au club.
Le club de l'équipe gagnante aura son nom gravé sur le Trophée qui sera remis en jeu l'année suivante.

13. ARBITRES OFFICIELS DE L'ÉPREUVE

Anke SUTTER Tél. : 06 87 64 24 98
Guy BALESTRAT Tél. : 06 86 98 07 79

Si vous ne pouvez pas joindre un arbitre, vous pouvez contacter tous les arbitres fédéraux figurant sur le site de la ligue Île-de-France : cf. Vade-mecum de la Ligue Île-de-France ou site de la ligue Île-de-France www.liguegolfidf.com
Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.

Ligue Île-de-France de Golf

Coupe de la Ligue Île-de-France
Messieurs & Dames 2019
FICHE DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION

**CLUB DE :.....……..... **

Confirme l'inscription :

☐ D'une équipe Messieurs (droits d'inscription : 260 euros)

☐ D'une équipe Dames (droits d'inscription : 200 euros)

Dates où le club ne peut pas recevoir :(Pour une équipe inscrite on ne peut cocher que 2 cases et une seule case pour 2 équipes inscrites)

■ Dimanche 24 février 2019 (Mise à disposition obligatoire)
■ Dimanche 10 mars 2019 (Mise à disposition obligatoire)
☐ Dimanche 17 mars 2019
☐ Dimanche 24 mars 2019
☐ Dimanche 31 mars 2019

Pour valider notre inscription, merci de nous transmettre les droits d'inscriptions par chèque à l'ordre de la Ligue Île-de-France de Golf.

P.-S. : La date limite d'inscription et d'envoi est fixée au 27 janvier 2019

Ligue Île-de-France de Golf

Coupe de la Ligue Île-de-France Dames 2019

CLUB DE :.....

ORDRE DE JEU DES FOURSOMES

Le capitaine a libre choix de leurs compositions et de l'ordre de jeu des équipiers.

	Noms	Prénoms	Index arrondis
N° 1			
N° 2			

À remettre au secrétariat du club organisateur au plus tard 15 minutes avant le 1er départ de la rencontre avec la fiche d'ordre de jeu des simples.

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :

Ligue Île-de-France de Golf

Coupe de la Ligue Île-de-France Messieurs 2019

CLUB DE :.....

ORDRE DE JEU DES FOURSOMES

Le capitaine a libre choix de leurs compositions et de l'ordre de jeu des équipiers.

	Noms	Prénoms	Index arrondis
N° 1			
N° 2			
N° 3			

À remettre au secrétariat du club organisateur au plus tard 15 minutes avant le 1er départ de la rencontre avec la fiche d'ordre de jeu des simples.

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :

Ligue Île-de-France de Golf

Coupe de la Ligue Île-de-France Dames 2019

CLUB DE :.....

ORDRE DE JEU DES SIMPLES

CLASSÉS PAR ORDRE CROISSANT DES INDEX ARRONDIS

	Noms	Prénoms	Index arrondis
N° 1 ⇨			
N° 2 ⇨			
N° 3 ⇨			
N° 4 ⇨			
N° 5 ⇨			

À remettre au secrétariat du club organisateur au plus tard 15 minutes avant le 1er départ du premier foursome.
(Cette liste de joueuses en simple est modifiable jusqu'à 15 minutes avant l'heure de départ officielle du 1er simple).

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :

Ligue Île-de-France de Golf

Coupe de la Ligue Île-de-France Messieurs 2019

CLUB DE :.....

ORDRE DE JEU DES SIMPLES

CLASSÉS PAR ORDRE CROISSANT DES INDEX ARRONDIS

	Noms	Prénoms	Index arrondis
N° 1 ⇨			
N° 2 ⇨			
N° 3 ⇨			
N° 4 ⇨			
N° 5 ⇨			
N° 6 ⇨			

À remettre au secrétariat du club organisateur au plus tard 15 minutes avant le 1er départ du premier foursome.
(Cette liste de joueurs en simple est modifiable jusqu'à 15 minutes avant l'heure de départ officielle du 1er simple).

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :

Ligue Île-de-France de Golf

Coupe de la Ligue Île-de-France par Équipes Dames

Feuille de Résultats 2019

À envoyer par courriel, télécopie ou SMS immédiatement après la rencontre à la Ligue Île-de-France de Golf

Courriel : idf.golf@wanadoo.fr - Télécopie : 01 30 43 34 30 – SMS : 06 08 05 90 24

☐ **1re Division** ☐ **2e Division** ☐ **Promotion**

☐ **1er Tour de Poule** ☐ **2e Tour de Poule** ☐ **Barrage** ☐ **½ Finale** ☐ **Finale**

DATE : ***CLUB RECEVANT :***

CLUBS						
		JOUEURS	**Pts**	***SCORES***	**Pts**	***JOUEURS***
FOURSOMES	**N° 1**					
	N° 2					
		TOTAL POINTS FOURSOMES →				**← TOTAL POINTS FOURSOMES**
SIMPLES	**N° 1**					
	N° 2					
	N° 3					
	N° 4					
	N° 5					
		TOTAL POINTS SIMPLES →				**← TOTAL POINTS SIMPLES**
		TOTAL POINTS RENCONTRE →				**← TOTAL POINTS RENCONTRE**

VAINQUEUR LE GOLF DE .....PAR ..... À .....

NOM et SIGNATURE DU CAPITAINE : **NOM et SIGNATURE DU CAPITAINE :**

Ligue Île-de-France de Golf

Coupe de la Ligue Île-de-France par Équipes Messieurs

Feuille de Résultats 2019

À envoyer par courriel, télécopie ou SMS immédiatement après la rencontre à la Ligue Île-de-France de Golf

Courriel : idf.golf@wanadoo.fr - Télécopie : 01 30 43 34 30 – SMS : 06 08 05 90 24

☐ **1re Division** ☐ **2e Division** ☐ **3e Division** ☐ **Promotion**

☐ **1er Tour de Poule** ☐ **2e Tour de Poule** ☐ **3e Tour de Poule** ☐ **Barrage**

☐ **½ Finale** ☐ **Finale**

DATE : ***CLUB RECEVANT :***

CLUBS						
		JOUEURS	Pts	*SCORES*	Pts	*JOUEURS*
FOURSOMES	N° 1					
	N° 2					
	N° 3					
		TOTAL POINTS FOURSOMES →				← TOTAL FOURSOMES
SIMPLES	N° 1					
	N° 2					
	N° 3					
	N° 4					
	N° 5					
	N° 6					
		TOTAL POINTS SIMPLES →				← TOTAL POINTS SIMPLES
		TOTAL POINTS RENCONTRE →				← TOTAL POINTS RENCONTRE

VAINQUEUR LE GOLF DE .....PAR ..... À .....

NOM et SIGNATURE DU CAPITAINE : **NOM et SIGNATURE DU CAPITAINE :**